Rouen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Vendredi 9 janvier 2025**

# Rouen renforce la protection de son patrimoine architectural et artistique

Rouen franchit une étape majeure dans la valorisation de son patrimoine en étendant la protection au titre des monuments historiques de deux édifices emblématiques : l'Hôtel de Ville et la Halle aux Toiles. Ces lieux, symboles de la Reconstruction et de l'audace artistique des années 1960, sont désormais reconnus pour leur architecture et leurs décors uniques.

**Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie et Christine de CINTRE, Conseillère Municipale déléguée au Tourisme, patrimoine, matrimoine et archives municipales :** *« En protégeant ces lieux, véritables joyaux du patrimoine moderne rouennais, nous affirmons notre volonté de transmettre aux générations futures l'héritage de l'après-guerre. Cette reconnaissance s'inscrit dans une politique culturelle ambitieuse, qui vise à faire rayonner Rouen comme une ville fière de son histoire et résolument tournée vers l'innovation. Préserver ces édifices, c'est aussi renforcer notre attractivité et notre identité, en valorisant la créativité et l'audace des architectes et artistes qui ont façonné la ville. Rouen continuera à défendre et promouvoir ce patrimoine unique, pour en faire un levier de développement culturel et touristique pour toutes et tous.* »

Le 20 octobre 2025, Jean-Benoît Albertini, Préfet de la région Normandie, a signé les deux arrêtés d'inscription relatifs aux bâtiments, suivis le 29 octobre 2025 par cinq arrêtés concernant les collections d'objets (mobilier, luminaires, œuvres d'art), sur avis de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture.

<u>Ces protections couvrent désormais :</u>

Halle aux Toiles, grande salle de réception (« salle des fêtes ») © Normandie Images

- **La Halle aux Toiles**, reconstruite entre la fin des années 1950 et 1961 par Henri Jullien et Raymond Barbé, avec son mobilier signé Maxime Old et ses œuvres d'art de l'après-guerre.

C'est un « palais » multifonctionnel luxueux qui voit alors le jour, faisant dialoguer l'ancien et le moderne. À l'intérieur, l'édifice est imprégné d'un style « paquebot » audacieux, qui transparaît dans son escalier d'honneur (une réalisation du célèbre ferronnier d'art Raymond Subes), ses menuiseries tout en rondeurs, ou encore l'extraordinaire voûte en carène de navire.



Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

Il abrite un mobilier élégant en bois de merisier, aux lignes épurées, œuvre de Maxime Old, ainsi que des toiles et des fresques (de Roger Tolmer, Robert Savary, Georges Mirianon, …) ou encore des sculptures (de Robert Couturier, Jean-Pierre Demarchi, …), qui témoignent du foisonnement artistique de l'après-guerre, naviguant entre figuration et abstraction, aux références variées (cubisme, fauvisme, …).

- **L'Hôtel de Ville**, ancien dortoir de l'abbaye Saint-Ouen, dont la salle du conseil municipal (1963-1964) est un chef-d'œuvre de design moderne.

Hôtel de Ville de Rouen, salle du conseil municipal © Pierre Antoine

L'Hôtel de Ville, ancien dortoir de l'abbaye de Saint-Ouen bâti au XVIIIe siècle devenu siège de la municipalité en 1800, a lui-même subi plusieurs traumatismes, de l'incendie de 1926 qui emporta son campanile et ses archives, aux bombardements de 1944 qui détruisirent son escalier Sud. Les choix des réaménagements successifs sont éloquents : si la commune fit le choix de l'historicisme (autrement dit, de la référence au passé) après l'incendie, en renouant avec le prestige de l'ancien par la commande d'un mobilier fidèle à l'esprit du XVIIIe siècle, elle embrassa résolument la modernité dans les années 1960, à l'heure de la Reconstruction, pour créer un « symbole de l'agglomération nouvelle ». La salle du conseil municipal en est le joyau, impressionnante par la justesse de sa palette sobre, l'accord entre le bois précieux, le marbre et le métal. Ses tables, ses chaises, sa tribune, ses consoles, ses bureaux de secrétariat ou de presse répondent à une même exigence de fonctionnalisme et de respect du beau matériau.

Jusqu'ici, ces édifices n'étaient que partiellement protégés. Désormais, l'ensemble des façades, toitures et une grande partie des espaces intérieurs, ainsi que les collections mobilières et artistiques, bénéficient d'une importante reconnaissance patrimoniale.

Rouen affirme ainsi son engagement pour la valorisation de son héritage culturel, en collaboration avec la DRAC Normandie et la Métropole Rouen-Normandie. Cette démarche s'inscrit dans la continuité du label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire » et accompagne l'exposition rétrospective consacrée à Maxime Old, présentée par la Réunion des Musées Métropolitains jusqu'au 5 janvier 2026.

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53